



Recrutement d'un(e) médiateur(ice) culturel(le) - assistant(e) de régie Poste à pourvoir en mai 2019 en contrat aidé PEC

Fondé en 1987, le CEAAC a pour vocation de développer l'art contemporain, tant du point de vue du soutien à la création que de celui de sa diffusion. Installé depuis 1994 dans l'ancien magasin Neunreiter de style Art Nouveau, au sein du quartier de la Krutenau à Strasbourg, le Centre d'art est un lieu unique d'exposition et d'expérimentation, témoignant au travers de sa programmation de la richesse de la création artistique contemporaine régionale, nationale et internationale. Ayant vocation à soutenir les artistes et la diffusion de leurs recherches, le CEAAC poursuit également plusieurs missions telles que l'installation d'oeuvres d'art dans l'espace public, un vaste programme de résidences internationales, l'accueil de tous les publics et leur accompagnement dans la découverte de l'art contemporain ainsi que l'édition.

Les missions du/de la médiateur(ice) culturel(le) - assistant(e) de régie:

Placé(e) sous l'autorité de la direction, il/elle travaillera en étroite collaboration avec le chargé des publics et le régisseur d'exposition.

Médiation:

- accueil et accessibilité des expositions auprès du public
- accueil des groupes scolaires pour les visites commentées d'expositions et l'encadrement d'activités périscolaires
- recherches documentaires, la création d'outils pédagogiques et d'ateliers plastiques en rapport avec les expositions présentées
- rédaction des textes explicatifs à destination du jeune public.

Régie:

- montage et démontage des expositions en collaboration avec le régisseur : travaux de construction de cloisons, peinture, création de cimaises. Emballage et déballage des œuvres.

En outre, le/la médiateur(ice) culturel(le) - assistant(e) de régie sera associé(e) à la participation générale à la vie de l'association.

Conditions d'exercice:

Type de contrat : PEC. CDD de 6 ou 12 mois (avec possibilité de renouvellement d'un an)

Temps partiel : 20h hebdomadaire / Répartition : 70 % médiation - 30% régie

Salaire : SMIC

Éligibilité au contrat aidé PEC à vérifier auprès de Pôle Emploi avant de candidater.

TOUT DOSSIER NE MENTIONNANT PAS CETTE ELIGIBILITÉ NE SERA PAS TRAITÉ.

Compétences:

- capacité d'adaptation, polyvalence et autonomie
- compétences pédagogiques et d'animation, aisance à l'oral
- connaissances en histoire de l'art et pratique des arts plastiques
- rigueur, disponibilité et flexibilité horaire

**Candidatures à envoyer exclusivement par mail à recrutement@ceaac.org
au plus tard le mardi 24 avril 2019.**